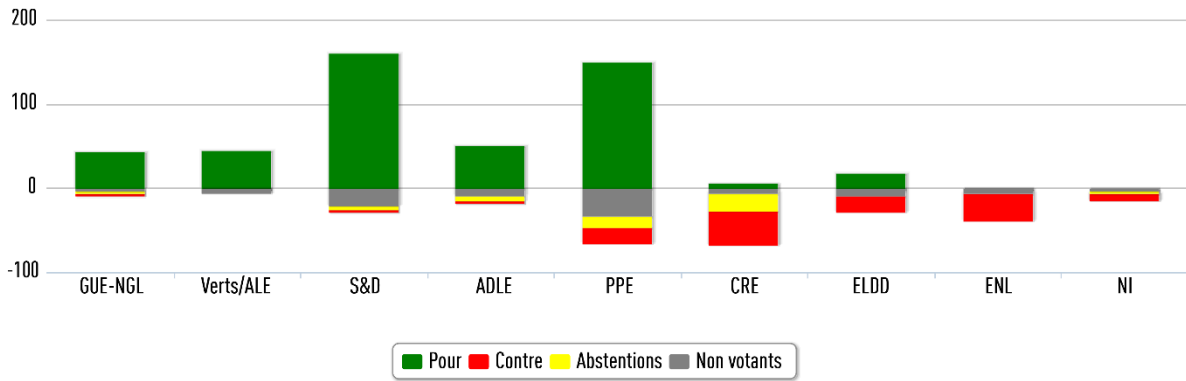


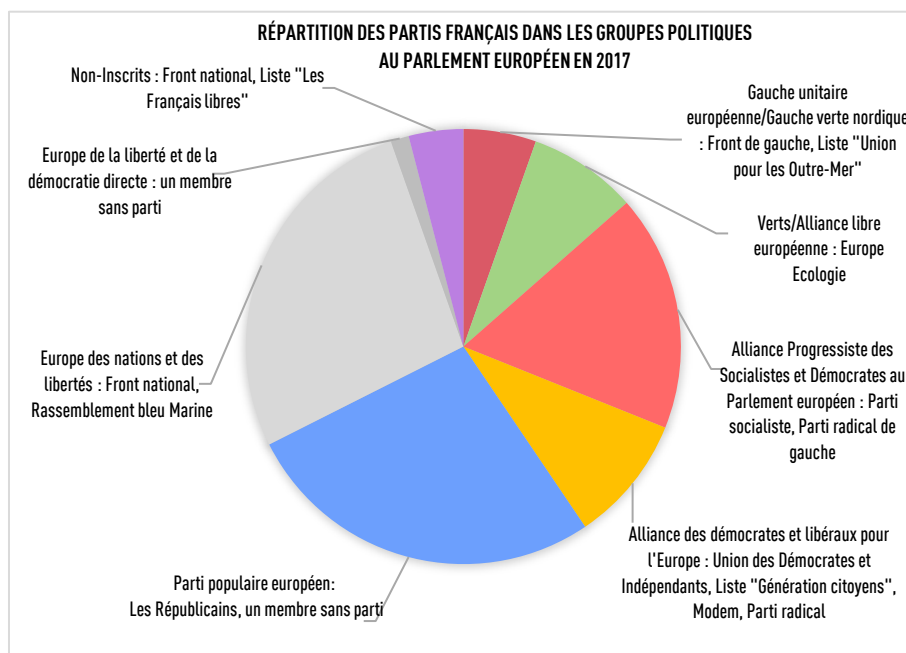
Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.

Parmi les représentants de la région Massif central-Centre, un seul député a soutenu la proposition :



le socialiste Jean-Paul Denanot. En revanche, Angélique Delahaye et Brice Hortefeux (Les Républicains) qui avaient initialement voté pour le système de quotas se sont ensuite ravisés et indiqué leur volonté de s'abstenir. Enfin, les deux membres du Front national, Philippe Loiseau et Bernard Monot, ont rejeté la proposition.

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens du Massif Central-Centre*.

Pour

Angélique DELAHAYE



Les Républicains

PPE

Brice HORTEFEUX



Les Républicains

PPE

Jean-Paul DENANOT



Parti socialiste

S&D

Contre

Philippe LOISEAU



Front national

ENL

Bernard MONOT



Front national

ENL